

Thème	Territoire	Fiche-bonne pratique	
Biodiversité	Ville de Tours	Référence : 37_B_01	Date : juillet 09

Gestion adaptée des espaces verts à Tours (37)



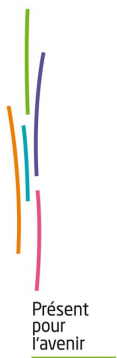


le Grenelle
Environnement

Historique/Contexte	-Expérimentation d'une charte « espaces verts » à Rennes en 2005 -Actions anciennes de gestion adaptée à la ville de Tours : lutte biologique, substitution de plantes annuelles par des plantes vivaces, végétation spontanée, périodes de tonte, broyage, arrosage
Calendrier	Lancement en janvier 2009 pour résultat sous forme de document-cadre en fin d'année
Territoire	Ville de Tours
Maître d'ouvrage	Ville de Tours
Maître d'oeuvre	Service espaces verts
Objectifs	Préserver de la biodiversité Baisser des coûts d'entretien Économiser l'eau utilisée pour l'arrosage Mettre en place un dispositif faisant office de cahier des charges pour les agents chargés des espaces verts
Travaux	Regroupement des espaces verts en plusieurs catégories Mesures adaptées à chaque catégorie d'espace vert
Difficultés	Habitudes de travail des agents municipaux, nécessité de formation, d'implication
Gouvernance	Travail en groupe d'agents volontaires du service espaces verts
Coût de l'opération	/
Financeurs	/
Dispositif-cadre	/
Politiques publiques de référence	-Stratégie nationale de la biodiversité (2004) -Dix plans d'actions pour enrayer la perte de la biodiversité d'ici 2010 (mai 2009)
Évaluation	/
Singularité	/
Contacts	Sylvain AMIOT, direction des espaces verts à la ville de Tours. Tel : 02 47 21 62 79



Rédacteur	Correspondant Aménagement Durable pour l'Indre-et-Loire et le Loir-et-Cher - Service Bâtiment Logement et Aménagement Durable –DREAL Centre – Tél : 02 47 70 81 50
------------------	--



Thème	Territoire	Fiche-bonne pratique	
Biodiversité	Indre et Loire	Référence : 37_B_04	Date : novembre 2012

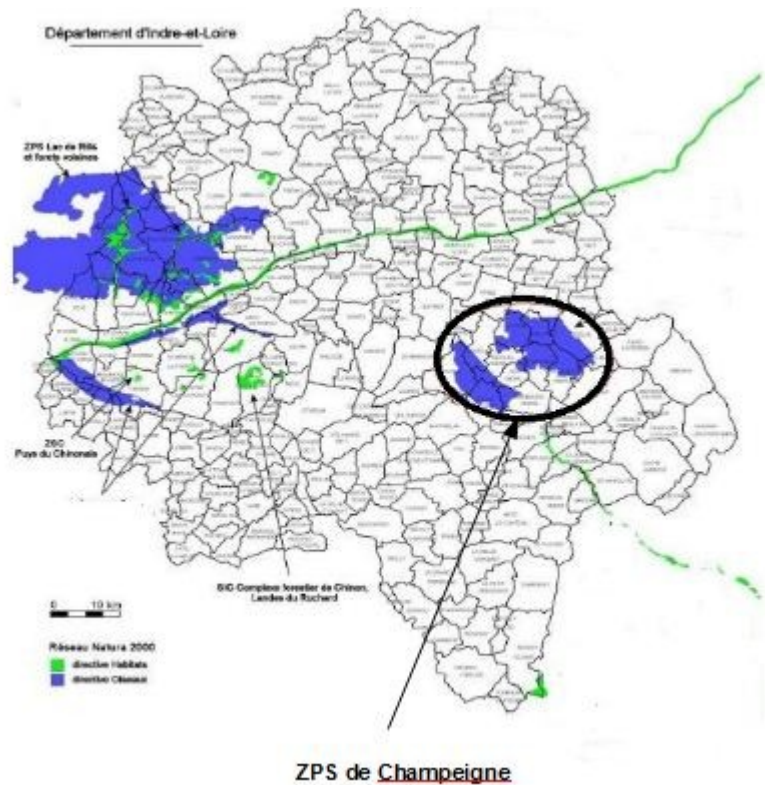
Gouvernance/communication /sensibilisation/animation autour de l'animation du site Natura 2000 de la ZPS de Champeigne (37)



Source : <http://champeigne.n2000.fr/agissons-ensemble/le-docob>

Historique/Contexte

Situé en Indre-et-Loire, à 20 kilomètres au sud-est de Tours, le plateau de la Champeigne Tourangelle est une plaine agricole de 28000 hectares, spécifiquement céréalière, caractérisée par un paysage d'openfield, entaillé par les vallées de l'Indre et de l'Indrois.



Au cœur de cette plaine, la zone Natura 2000 occupe 13 800 hectares répartis en deux secteurs. C'est une Zone de Protection Spéciale désignée au titre de la Directive "Oiseaux".

La préservation de neuf oiseaux d'intérêt communautaire de l'avifaune de plaine : (Outarde canepetière, Oedicnème criard, Pluvier doré, Busard Saint-Martin, Busard cendré, Hibou des marais, Faucon émerillon, Circaète Jean-le-Blanc, Pie-grièche écorcheur) a justifié le classement en zone Natura 2000.

Ce territoire fait partie des sept sites naturels qui constituent le réseau Natura 2000 d'Indre et Loire.

Calendrier

-25 avril 2006 : le site de la Champeigne est désigné comme Zone de Protection Spéciale (ZPS) et a ainsi intégré le réseau Natura 2000.

-31 mai 2007 : six sites proposés au titre de la Directive « Habitats » et quatre sites désignés au titre de la Directive « Oiseaux » sont présents en Indre-et-Loire. Ces sites forment le réseau Natura 2000 départemental.

-2008 : proposition de Mesures Agro-Environnementales



le Grenelle Environnement

	<p>Territorialisées</p> <p>-30 juin 2012 : 1 088 ha de la ZPS Champeigne sont sous contrat MAE T « culture outardes » et 3.1 km de haie sous contrat MAE T « entretien de haies » soit 8.4 % de la SAU de la ZPS</p>
Territoire	<p>Dix-sept communes ont une partie plus ou moins grande de leur territoire comprise dans le site Natura 2000 de Champeigne : Athée-sur-Cher, Azay-sur-Indre, Bléré, Chambourg-sur-Indre, Chanceaux-près-Loches, Chédigny, Cigogné, Cormery, Courcay, Dolus-le-sec, Genillé, Le Liège, Luzillé, Reignac-sur-Indre, Saint-Quentin-sur-Indrois, Sublaines, Tauxigny.</p>
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes de Loches Développement
Maître d'œuvre	Communauté de Communes de Loches Développement
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ■ Développer des pratiques économiques compatibles et renforçant les démarches de conservation des oiseaux. ■ Favoriser la souscription par les agriculteurs de MAE T ■ Développer une concertation multipartite entre les agriculteurs, les associations environnementalistes, l'administration et les élus.
Contenu	<p>La gouvernance locale a identifié trois catégories d'enjeux:</p> <ul style="list-style-type: none"> -enjeux économiques et sociaux -enjeu « oiseaux » -enjeu de politique locale <p>Les enjeux présents sur le territoire de la Champeigne font l'objet d'une importante démarche de gestion de la part des acteurs locaux. Des objectifs de gestion ont été définis dans un DOCOB (document d'objectifs, document cadre qui identifie les enjeux, les objectifs et les actions à mettre en œuvre) et des actions sont proposées pour atteindre ces objectifs. Les actions sont appliquées grâce aux outils de gestion basés sur le volontariat :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Mesures Agro-Environnementales, -Contrats Natura 2000, -Charte Natura 2000 <p>Une méthodologie de concertation et de prise de décision locale a permis de passer d'un blocage initial par les agriculteurs et chasseurs à une acceptation de cette création fin 2006, et à la mise en place de pratiques concertées entre tous.</p> <p>Ainsi, une MAE T spécifique dite « culture outardes » (Couver 07) a été proposée en 2008. Une modalité originale de gouvernance locale des mesures environnementales, intitulée « comité technique local », d'une dizaine de membres, sous la responsabilité du comité de pilotage de la ZPS, et reconnu par le Préfet a été instituée. Ce comité prend des décisions en temps réel, sur la base d'une règle</p>

le Grenelle Environnement

	de concertation entre ses divers membres, agriculteurs, chasseurs, associations environnementales. Un représentant habilité de l'État valide ces décisions au plan administratif
Difficultés	<ul style="list-style-type: none"> ■ La confiance et le respect s'instaurent avec le temps et de la stabilité dans les moyens alloués ■ La complexité de mise en place de la contractualisation administrative : MAE T et contrat Natura 2000. ■ Un manque d'outils pertinents pour gérer les pelouses calcicoles
Sensibilisation	<p>-Excursions et les observations d'oiseaux en Champeigne, encadrées par des structures environnementalistes comme la LPO Touraine,</p> <p>-Sorties pédagogiques sur le territoire (visites à la ferme, découverte du site Natura 2000 et visites sur la plate forme expérimentale de la Chambre d'Agriculture d'Indre-et-Loire,...) pour faire découvrir aux écoliers et aux collégiens le monde agricole</p> <p>-Visites dans les écoles sont organisées par les animateurs de Natura 2000</p> <p>-Accès un agenda de la Champeigne pour les dates d'observations, de comptages d'oiseaux, d'animations prévues</p>
Coût de l'opération	Environ 100 000 € par an pour l'animation du site
Financeurs	Etat (ministère de l'Ecologie) FEADER Communauté de communes Bléré Val de Cher Autofinancement Communauté de Communes de Loches Développement
Dispositif-cadre	Natura 2000
Finalités du développement durable	<p>-Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources</p> <p>-Épanouissement de tous les êtres humains</p>
Évaluation	<p>-La progression de la population d'outardes, dont 66 adultes ont été observés à l'envol en septembre, alors que ce nombre était tombé en dessous de 50 il y a quelques années</p> <p>-Lauréat à l'édition 2012 des Grands Prix Natura 2000 décernés par le ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, catégorie « communication/sensibilisation/animation » : Le MEDDE a récompensé, ce jour, dix sites Natura 2000 pour la réalisation d'actions remarquables en 2010 et 2011.</p>
Singularité	<ul style="list-style-type: none"> ■ Un portage politique dans la durée par une collectivité locale reconnue qui a su faire appel à un médiateur. ■ Une animation à 4 structures complémentaires (Chambre d'Agriculture, 2 associations environnementales : LPO et SEPANT et la Fédération départementale des Chasseurs) dans les missions sur le territoire



le Grenelle Environnement

	<ul style="list-style-type: none">■ Les acteurs locaux décident, en concertation, des orientations techniques pour l'année en cours, de l'emplacement des mesures environnementales et des solutions aux problèmes techniques qui se posent au jour le jour, avec une validation par l'État■ Un climat de confiance entre les acteurs locaux.
Contacts	<p>Emmanuelle Bolotte <i>Chargée de Projets</i></p> <p>AGRICULTURES & TERRITOIRES Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire 38, rue Augustin Fresnel - BP 50139 37171 CHAMBRAY-LES-TOURS Cedex</p> <p>Tél.: 02 47 48 37 17 emmanuelle.bolotte@cda37.fr</p>
Rédacteur	<p>Correspondant Aménagement Durable pour l'Indre-et-Loire et le Loir-et-Cher - Service Bâtiment Logement et Aménagement Durable –DREAL Centre – Tél : 02 47 70 81 50</p>

Thème	Territoire	Fiche-bonne pratique	
Biodiversité	Loches, Beaulieu les Loches, Perrusson	Référence : 37_B_03	Date : Février 2012

Espace naturel sensible des prairies du Roy (37)



Photo : communauté de communes de Loches Développement



Historique/Contexte	<p>En 2003, les zones humides entre Beaulieu-les-Loches et Loches ont été acquises par le Conseil Général d'Indre et Loire pour classement en espace naturel sensible. Par délégation, Loches Développement en assure la gestion en utilisant un droit de préemption.</p> <p>La communauté de communes est aujourd'hui propriétaire d'un peu moins de la surface totale de 100 hectares (10 hectares appartiennent aux communes limitrophes et le reste est détenu par le privé)</p> <p>La zone est composée de prairies humides à usage agricole et de boisements essentiellement privés</p>
Calendrier	Durée du plan de gestion : période 2010-2014
Territoire	Zone inondable de 240 hectares située sur les communes de Loches, Beaulieu les Loches, Perrusson
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes de Loches Développement
Maître d'oeuvre	Services de la Communauté de Communes. Appui de bureaux d'études extérieurs
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> -Optimiser la gestion hydraulique et hydro-écologique -Améliorer la biodiversité -Valoriser le caractère pédagogique et touristique du site -Améliorer la connaissance du site
Travaux	<p>Actions liées :</p> <ul style="list-style-type: none"> -à la gestion conservatoire du site (restauration de milieux, aménagement d'ouvrages hydrauliques, etc.) -à l'usage du site (animations nature, aménagements de chemins, etc.) -au suivi, à la connaissance et à l'évaluation du site (suivi floristique et faunistique, des niveaux d'eau, etc.).
Difficultés	- Conjugaison des réponses aux enjeux (technique, réglementaire, paysagère)
Sensibilisation	Actions de sensibilisation du grand public (visites guidées hebdomadaires du site en période estivale, visite des scolaires, plaquette d'information, circuit d'éco-interprétation), concertation/communication avec les riverains et habitants des



le Grenelle
Environnement

	communes (courriers, réunions publiques annuelles).
Coût de l'opération	<p>1,2 millions répartis comme suit :</p> <p>-281000€ pour les actions liées à la gestion conservatoire (reconversion de peupleraies, restauration de la rivière, des prairies, des roselières, aménagement des ouvrages hydrauliques)</p> <p>-617000€ pour les actions liées aux usages (gestion des ouvrages hydrauliques, aménagement de chemins, panneaux d'interprétation, animations nature, plan de communication, poste de technicien de rivière)</p> <p>-73100€ pour les actions liées au suivi (faune, flore)</p> <p>-236000€ pour les acquisitions</p>
Financeurs	<p>-FEDER</p> <p>-Région Centre</p> <p>-Conseil Général</p> <p>-Agence de l'eau Loire-Bretagne</p> <p>-Loches Développement</p>
Dispositif-cadre	
Finalités du développement durable	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources
Évaluation	Dispositif de suivi du plan de gestion inclus au programme d'actions (suivis écologiques, hydrauliques, fréquentation des visiteurs, etc.)
Singularité	Grand prix « Zones humides en milieu urbanisé » décerné lors de la journée mondiale des zones humides organisée par le ministère du Développement durable en partenariat avec l'Association des Maires de France et les Agences de l'Eau
Contacts	Contact : Gilles LE CUNFF : 02 47 91 19 20 – gilles.lecunff@lochesdeveloppement.com

Rédacteur	Correspondant Aménagement Durable pour l'Indre-et-Loire et le Loir-et-Cher - Service Bâtiment Logement et Aménagement Durable –DREAL Centre – Tél : 02 47 70 81 50
------------------	--



Thème	Territoire	Fiche-bonne pratique	
Biodiversité	Département Indre et Loire	Référence : 37_B_02	Date : juillet 09

Entretien des dépendances vertes en Indre et Loire (37)



Source : Conseil Général 37



le Grenelle Environnement

Historique/Contexte	<p>Expériences anciennes mises en place par les services de l'État :</p> <ul style="list-style-type: none"> - «moins d'herbe coupée, nature protégée », Calvados années 80 - «gestion des dépendances routières », convention DDE37-PNR Loire-Anjou Touraine 1997 <p>Commande politique d'intégration du développement durable dans les pratiques des services</p>
Calendrier	<p>Commande fin 2007</p> <p>Mise en place d'un groupe de travail (début 2008)</p> <p>Validation d'un document de cadrage au 3ème trimestre 2009</p> <p>Élaboration d'une stratégie locale par les STA (Services Territoriaux d'Aménagement du Conseil général)</p>
Territoire	<ul style="list-style-type: none"> -dépendances vertes routières départementales : accotement, fossé, talus, aires de repos, bassins d'orage, délaissés fonciers -domaine en gestion : voirie communale empruntée par l'itinéraire « Loire à vélo » (convention avec le Conseil Régional)
Maître d'ouvrage	Conseil Général
Maître d'oeuvre	Services Territoriaux d'Aménagement
Objectifs	<p>Préservation de la biodiversité</p> <p>Maintien de corridors écologiques</p> <p>Prise en compte des paysages</p> <p>Améliorer et homogénéiser les pratiques d'entretien en garantissant la sécurité des usagers</p>
Travaux	<ul style="list-style-type: none"> -Fauchage tardif -Moindre utilisation des produits phyto-sanitaires : pieds de panneaux et de glissières, ilots giratoires, trottoirs non stabilisés -Entretien qualitatif des secteurs fréquentés par le public
Gouvernance	Consultation des agents
Difficultés	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvaise compréhension des objectifs et enjeux par le public et les usagers - Informer, sensibiliser et former l'ensemble des agents



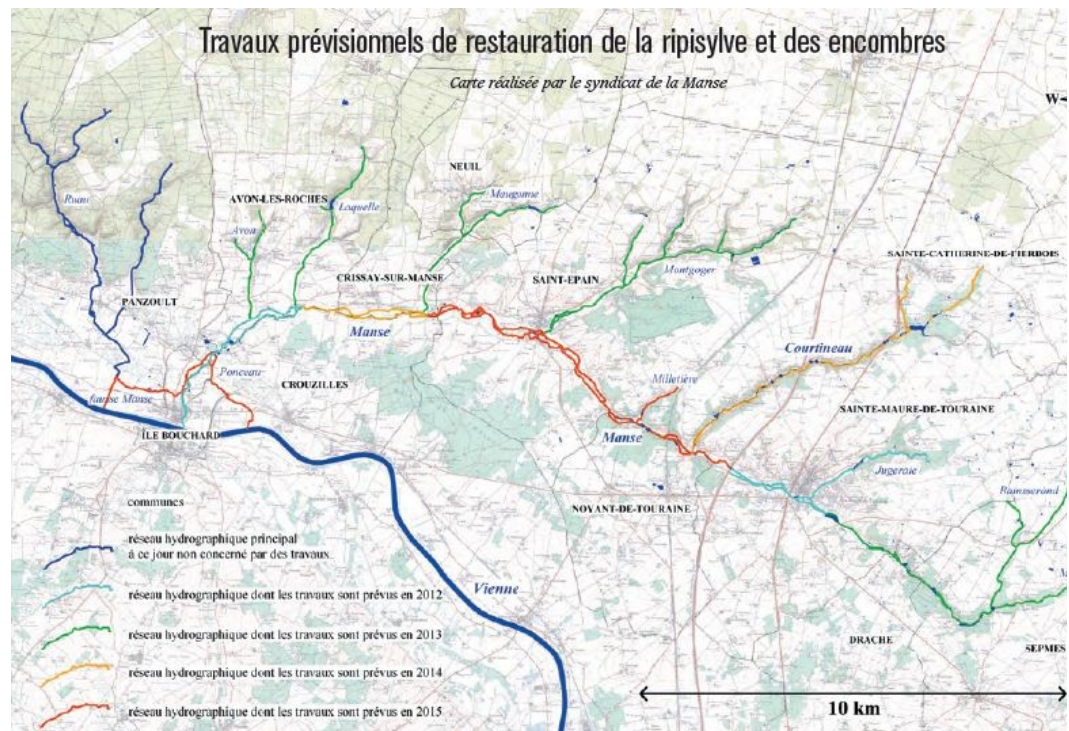
le Grenelle
Environnement

	d'exploitation
Coût de l'opération	Intégré dans la pratique du développement durable des services
Financeurs	/
Dispositif-cadre	Créé par le Conseil Général 37
Politiques publiques de référence	-Stratégie nationale de la biodiversité (2004) -Dix plans d'actions pour enrayer la perte de la biodiversité d'ici 2010 (mai 2009)
Évaluation	/
Singularité	- Constitution d'un groupe de travail avec la Direction des déplacements, les Services Territoriaux d'Aménagement et le service environnement de la Direction du Développement Durable - Participation du PNR Loire-Anjou-Touraine comme consultant externe
Contacts	Lise Kulpa, Conseil Général 02 47 70 65 15

Rédacteur	Correspondant Aménagement Durable pour l'Indre-et-Loire et le Loir-et-Cher - Service Bâtiment Logement et Aménagement Durable –DREAL Centre – Tél : 02 47 70 81 50
------------------	--

Thème	Territoire	Fiche-bonne pratique	
Eau	Ste-Maure de Touraine	Référence : 37_E_03	Date : décembre 2012


Aménagement de la Manse et d'un bief (37)



Source : bulletin de la Manse n°3 Juillet 2012



le Grenelle
Environnement

Historique/Contexte	<p>Le bras de rivière, qui s'écoule depuis l'étang jusque la rue du moulin, était en très mauvais état :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⤴ berges constituées de matériaux de décharge ⤴ envasement excessif, ⤴ absence de diversité des habitats aquatiques, ⤴ présence d'embâcles, eaux stagnantes. <p>Le bief du moulin et son ouvrage, quant à eux, avaient perdu leur existence légale depuis 1959.</p>
Calendrier	<p>1970 : création du syndicat de la Manse pour des raisons principalement hydrauliques. Les travaux n'avaient pas pour objectif d'améliorer la qualité des cours d'eau, mais simplement d'éviter les crues et limiter les érosions de berges.</p> <p>2003 : réalisée par le CPIE de Seully (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) a permis la réalisation d'un programme de restauration du cours d'eau de 2007 à 2009. Ce programme légalement à charge des riverains a été intégralement pris en charge par la collectivité</p> <p>2010 : contrat territorial multipartenaires signé en 2010 (volet phytosanitaire)</p> <p>2012 : second volet du contrat (volet cours d'eau)</p> <p>Printemps/été 2012 : préparation du chantier et travaux</p>
Territoire	Traversée de la commune de Ste-Maure de Touraine
Maître d'ouvrage	<p>Syndicat de la Manse et de ses affluents</p> 
Maître d'œuvre/Prestataire	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> -Améliorer la qualité de l'eau : réduction de l'évaporation et du réchauffement et oxygénation de l'eau, diminution de l'envasement. ·Diversifier les habitats aquatiques pour retrouver une faune et une flore variée et en quantité. ·Ne pas altérer les écoulements en période de crue.



le Grenelle Environnement

Travaux	<p><u>Aménagement du lit</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> · Apport de cailloux, petits et grossiers, pour réduire la section du lit et dynamiser les écoulements en période de basses eaux. · Modification de l'ouvrage de la Chaume : enlèvement du pilier central de la vanne pour limiter l'accumulation d'embâcles, mais aussi pour réaliser une échancrure dans la radier de l'ouvrage, ce qui permet désormais la remontée de la faune aquatique et l'écoulement des sédiments. <p><u>Aménagement des berges</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> · Enlèvement des matériaux polluants. · Création de pentes douces et de banquettes pour limiter l'érosion et faciliter l'accès. · Ultérieurement plantations d'arbres et d'arbustes d'essences locales et de hauteurs différentes.
Difficultés	<ul style="list-style-type: none"> -Faire partager auprès des riverains et de la population, les objectifs de l'opération (finalité du développement durable) -Difficulté d'accès pour les engins lourds -Légère détérioration des terrains (prairie, culture)
Sensibilisation	<p>Réunions publiques d'information :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▲ Avon-les-Roches : 7 mai 2011 ▲ L'Île Bouchard : 28 mai ▲ Saint-Epain : 28 mai ▲ Neuil : 11 juin ▲ Sainte-Maure : 11 juin <p>Balades organisées par le CPIE Touraine Val de Loire et les communes de Saint-Epain et Sainte-Maure ; de 3H00 maximum pour découvrir les projets de travaux de restauration, de manière simple et illustrée, à l'occasion de balades explicatives.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▲ · Samedi 30 juin 2012 à Saint-Epain ▲ · Samedi 30 juin à Sainte-Maure de Touraine
Coût de l'opération	50 000€ TTC
Financiers	<ul style="list-style-type: none"> -Agence de l'eau (50%) -Conseil Général 37 (15%) -Conseil Régional (15%)
Dispositif-cadre	Contrat territorial (du bassin de la Manse)
Finalités du développement durable	-Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources
Évaluation	<p>Indicateur (état initial 2011/2012) :</p> <ul style="list-style-type: none"> · Poissons par pêche électrique · Invertébrés (IBGN) · Diatomées (IBD) · Végétation aquatique (IBMR) · Température (sondes)



le Grenelle Environnement

	. Photographies
Singularité	Contrat partenarial avec les agriculteurs Restauration de berges en milieu urbain
Contacts	Jonathan Leproult Place du Maréchal Leclerc 37800 Ste-Maure de Touraine manse37@orange.fr

Rédacteur	Correspondant Aménagement Durable pour l'Indre-et-Loire et le Loir-et-Cher - Service Bâtiment Logement et Aménagement Durable –DREAL Centre – Tél : 02 47 70 81 50
------------------	--

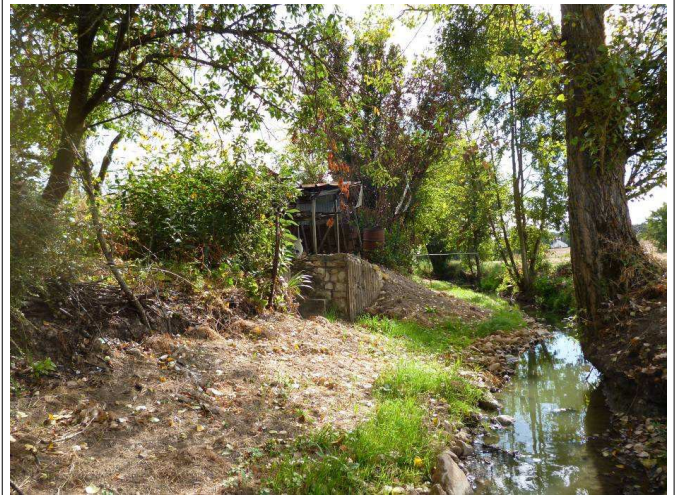
ANNEXE PHOTOS

Avant	Après
	
	<p>Franchissement devenu possible</p>
	
	<p>Suppression des hélrophytes (plantes enracinées sous l'eau dont les tiges, fleurs et feuilles sont aériennes) sur les berges.</p>

Avant



Après



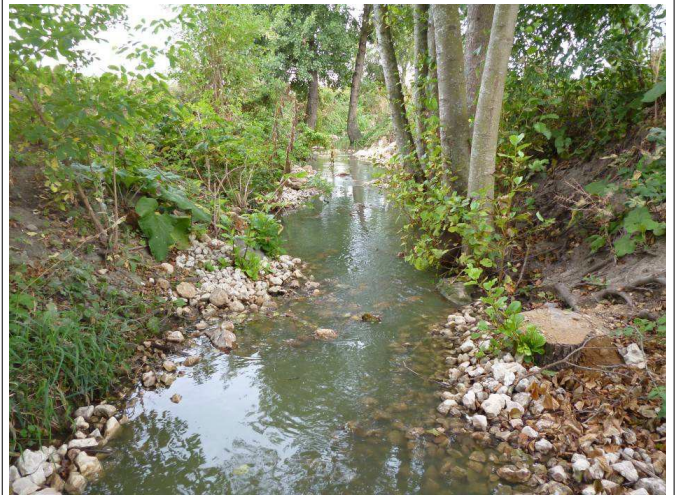
Déchets (tôles/pieux métalliques/bidons/sacs...) présents en berge évacués

Aménagement en pente douce. Pose de cailloux en cordons, au pied, pour la maintenir

Avant



Après



Création de banquettes minérales, constituées de cailloux, tous les 10 mètres environ

Certains tronçons sont dépourvus de végétation. Outre le manque de diversité végétale, utile pour la faune, cette absence d'ombre contribue au réchauffement de l'eau. Le syndicat proposera aux riverains de réaliser des plantations de végétaux arbustifs de différentes hauteurs.



Aménagement des berges en pentes douces (par apport de pierres et de terre) ayant pour effet de limiter l'érosion, phénomène naturel de tout cours d'eau.

Thème	Territoire	Fiche-bonne pratique	
Eau	Commune de Château-Renault	Référence : 37_E_02	Date : décembre 2011

De l'eau épurée pour l'irrigation à Château-Renault



Photo : La Nouvelle République du 29/11/2011



le Grenelle Environnement

Historique/Contexte	<p>La Brenne, petite rivière qui arrose le Castelrenaudais, reçoit les eaux épurées provenant de la station d'épuration. En période d'étiage, le faible volume d'eau avait donc plus de mal à diluer ces rejets, même s'ils sont dans les normes de qualité.</p> <p>La ville de Château-Renault, mène depuis une douzaine d'années, une réflexion sur la restructuration de sa station d'épuration (STEP) obsolète et sur l'utilisation des rejets pour l'agriculture. La ville décide donc de profiter de la restructuration de sa station pour intégrer la dimension développement durable.</p>
Calendrier	<p>-1996 : diagnostic de la partie assainissement.</p> <p>-1998 : projet de reconstruction de la station incluant la réutilisation des eaux usées en irrigation agricole date de 1998.</p> <p>-2007 : montage du dossier de déclaration d'une station de 10 000 équivalents-habitants et de réutilisation des eaux usées en irrigation. Le dossier a été accepté tout de suite.</p> <p>-2008 : reconstruction de la station</p> <p>-2009 : livraison du réservoir et du réseau d'irrigation nous ont été livrés.</p> <p>-2010 : mise en service</p>
Territoire	Commune de Château-Renault
Maître d'ouvrage	Château-Renault
Maître d'œuvre	SAFEGE
Objectifs	Les eaux épurées ne devront plus être rejetées dans la rivière.
Travaux, contenu	<p>L'eau est, montée sur le coteau par des canalisations dans un bassin de rétention. De là, part un réseau d'irrigation enterré qui dessert les deux propriétés agricoles les plus proches.</p> <p>-Quantité actuelle moyenne d'eau épurée sortant de la station d'épuration : 1.300 m³ par jour,</p> <p>-Habitants de Château-Renault et d'une partie des communes voisines Auzouer-en-Touraine, Neuville-sur-Brenne et Le Boulay, raccordés à cette station : 5300 hab</p> <p>-Contenance du bassin de stockage de 100 mètres de côté recevant les eaux épurées de la station : 50.000 m³</p> <p>-Longueur de tuyaux installés : 1,5km entre la station et le bassin et 4,5 km après le bassin pour l'irrigation des champs.</p> <p>-Surface desservie par cette irrigation : 160 hectares</p>
Difficultés	<p>-Au départ, le projet prévoyait un bassin trois fois plus grand pour desservir cinq exploitations, mais le coût était trop important. Trois agriculteurs (les plus éloignés) ont dû sortir du projet</p> <p>-L'un des agriculteurs n'était pas propriétaire. Le propriétaire n'a pas souhaité que l'on passe des tuyaux d'irrigation sur ses</p>




le Grenelle Environnement

	champs...
Sensibilisation	<p>-Une convention est passée entre la commune et les agriculteurs qui arrosent à partir de mai et doivent utiliser cette eau même s'il n'y a pas de besoin. En hiver, l'eau épurée de la station part dans la rivière qui a un débit suffisant pour diluer cet apport.</p> <p>-Les agriculteurs viennent également à la station pour récupérer les boues issues du traitement des eaux usées afin de les épandre dans les champs.</p>
Coût de l'opération	3,5 millions d'euros (2,66 millions d'euros pour la station et 852000 euros pour l'irrigation et le réseau sous-terrain.)
Financeurs	<p>-39 % par l'Agence de l'eau, -26 % par le conseil général -35 % par la commune.</p>
Finalités du développement durable	<p>-La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources -Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables</p>
Évaluation	<p>L'économie en eau a été évaluée à 136.000 m³ entre mi-avril et fin septembre soit 28 % du volume annuel traité par la STEP. Cela représente près de 3 tonnes d'oxygène (oxygène de l'eau consommé par le surplus de matière organique et 80 kg de phosphore, provenant essentiellement des lessives, qui n'ont pas été déversés dans la Brenne)</p> <p>350.000 m³ sont encore rejetés par an dans la Brenne, hors période d'irrigation.</p> <p>La ville vient de recevoir l'un des deux trophées pour la préservation des ressources en eau et la réduction des pollutions décernés par l'agence de l'eau.</p>
Singularité	Proximité de besoin d'irrigation à proximité de la station d'épuration
Contacts	Georges Motteau, adjoint au maire de Château-Renault et président du syndicat intercommunal de la rivière Brenne. 02 47 29 85 50
Rédacteur	Correspondant Aménagement Durable pour l'Indre-et-Loire et le Loir-et-Cher - Service Bâtiment Logement et Aménagement Durable –DREAL Centre – Tél : 02 47 70 81 50

Thème	Territoire	Fiche-bonne pratique	
Eau	Rochecorbon (37)	Référence : 37_E_01	Date : novembre 2009

Distribution de kits d'économiseur d'eau aux habitants de Rochecorbon (37)


Rochecorbon

Au quotidien, ayons les bons gestes pour économiser l'eau,
avec la Ville de Rochecorbon.



mitigeur
Régulateur Douche
Flexible de douche

pour DOUCHE

- Régulateur Douche (RD 10)
- 10 litres / minute
- Economie d'eau et d'énergie
- Aucun Entretien
- Sans changer votre douchette



pour ROBINET


- Limitateur Robinet (AIR 65)
6,5 litres / minute
- Economie d'eau et d'énergie
- Remplace le mousseur Initial
- Anti calcaire

Limitateur de Débit Vert, Evier, 50% d'économie *
Régulateur de Débit Bleu, Douche, 50% d'économie *


* base courante Robinet 12/15 litres - douche 18/20 litres/minute

en distribuant les produits **ECOPERL**
la Ville de Rochecorbon
participe à son soutien
au **WWF** dans sa démarche d'Economie d'Eau...

Choisir **ECOPERL** c'est aussi Respecter l'Environnement



**" un Geste pour Votre Facture
un Geste pour Notre Planète "**



www.ecoperl.com

Fabriqué et Assemblé en France et Union Européenne



le Grenelle Environnement

Historique/Contexte	Pour la ville, l'eau est l'enjeu du 3ème millénaire Souhait de la ville de sensibiliser les Roche-corbonnais à de nombreux enjeux de développement durable
Calendrier	Idée : début 2009 Premières distributions : avril 2009
Territoire	Commune de Roche-corbon
Maître d'ouvrage	Commune de Roche-corbon
Maître d'oeuvre	Services municipaux
Objectifs	Faire en sorte que les habitants prennent conscience de l'importance de l'eau et cessent de gaspiller
Contenu	Distribution d'un kit comprenant : -deux limiteurs AIR 65 -un système de douche
Difficultés	Toucher le plus grand nombre de ménages
Sensibilisation	Information de la population
Coût de l'opération	12 euros par kit
Financeurs	Prise en charge de 6 euros par la commune
Dispositif-cadre	La commune de Roche-corbon s'est lancée dans un plan d'actions en faveur du développement durable sans s'inscrire dans un dispositif type Agenda 21 qui pourrait correspondre : -marché bio hebdomadaire -produits bio à la cantine scolaire -équipement des bâtiments municipaux en économiseurs d'eau
Politiques publiques de référence	Économie de la ressource en eau
Évaluation	100 demandes; reconduction de l'opération en 2010
Singularité	Seule commune de l'Indre et Loire à s'engager sur ce dispositif
Contacts	M FRESLON, maire-adjoint attaché à l'environnement
Rédacteur	Correspondant Aménagement Durable pour l'Indre-et-Loire et le Loir-et-Cher - Service Bâtiment Logement et Aménagement Durable – DREAL Centre – Tél : 02 47 70 81 50

Thème	Territoire	Fiche-bonne pratique	
Énergie pour l'éclairage	Département d'Indre et Loire	Référence : 37_EE_01	Date : décembre 2009

Audits énergétiques et techniques des réseaux d'éclairage public



Photo : DRE Centre




Historique/Contexte	<p>Le Syndicat intercommunal d'électricité d'Indre et Loire (SIEIL) est un établissement public de coopération intercommunale, composé de toutes les communes du département sauf la ville de Tours, géré par un Comité syndical, chargé principalement de développer et renforcer et améliorer le réseau de distribution publique d'électricité, sur l'ensemble du territoire.</p> <p>Les communes peuvent déléguer au SIEIL tout ou partie de leurs attributions en matière d'éclairage public : audits, travaux neufs et maintenance</p> <p>Le SIEIL a souhaité inciter les communes à entreprendre une démarche d'audit sur leur éclairage public</p>
Calendrier	<p>Lancement :</p> <ul style="list-style-type: none"> -en 2007, test sur 6 communes -en 2008, 18 communes avec participation financière de l'ADEME -en 2009, 62 communes soit 15000 points lumineux, participation de l'ADEME demandée -en 2010, déjà 60 communes inscrites dans un futur programme -couverture de toutes les communes d'Indre et Loire d'ici 2013
Territoire	Département d'Indre et Loire
Maître d'ouvrage	SIEIL
Maître d'oeuvre	SIEIL
Objectifs	<p>Réduire les dépenses de fonctionnement des collectivités</p> <p>Améliorer la sécurité des biens et des personnes</p>
Contenu	Le SIEIL a sélectionné, par appel d'offres, un prestataire pour proposer aux communes adhérentes des audits d'éclairage public, sur la base d'un cahier des charges validé par le syndicat, avec le soutien financier de l'ADEME
Difficultés	/
Coût de l'opération	Entre 10,50€ HT et 11€ HT du point lumineux
Financeurs	ADEME Centre / SIEIL
Dispositif-cadre	/
Politiques publiques de référence	Gestion fine et efficace du parc d'éclairage public, maîtrise énergétique, réduction des nuisances lumineuse
Évaluation	/
Singularité	Les installations devront être conformes en matière de nuisances lumineuses, rentrer dans le champ des économies d'énergie en abaissant la puissance des lampes, privilégiant les matériels éco durable avec un haut pourcentage de recyclage (fonte d'aluminium, verre,...).
Contacts	Pascal BOUCHET : 02 47 31 68 74
Rédacteur	Correspondant Aménagement Durable pour l'Indre-et-Loire et le Loir-et-Cher - Service Bâtiment Logement et Aménagement Durable –DREAL Centre – Tél : 02 47 70 81 50

Thème	Territoire	Fiche-bonne pratique	
Énergie pour le bâtiment	Pays Loire Nature	Référence : 37_EB_05	Date : février 2013

Plate-forme Soli'Bât Indre-et-Loire (37)

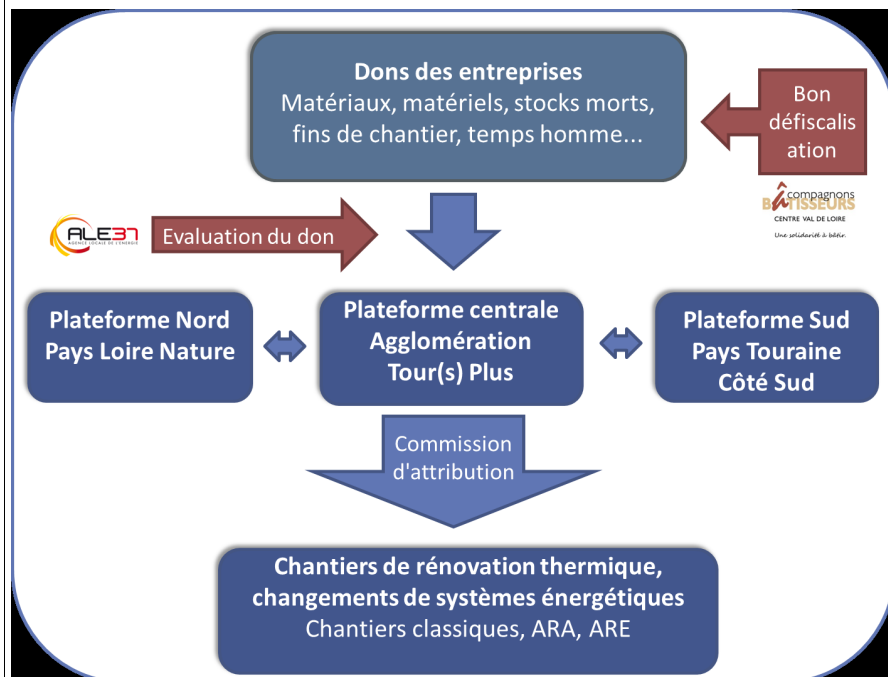
Une solution pour la réhabilitation thermique des logements de familles en difficulté



Historique/Contexte	Les associations les Compagnons Bâisseurs Centre Val de Loire et Agence locale de l'énergie d'Indre-et-Loire ont mis en place une plate-forme de mise à disposition de matériaux et matériels à des fins de lutte contre la précarité énergétique.
Calendrier	<p>-2010 : idée de la plate-forme et naissance d'un réseau d'acteurs</p> <p>-janvier 2012 : lancement des OPAH sur les CC de Touraine-Nord-Ouest et de Racan auxquelles est associée la mise en place de la plate-forme</p> <p>-février 2012 : location du bâtiment à Saint-Paterne-Racan (nord du département)</p> <p>-juin 2012 : recrutement du logisticien et inauguration</p> <p>- octobre 2012 : location du bâtiment à Saint-Pierre-des-Corps (agglomération tourangelle)</p> <p>-décembre 2012 : 1ère commission de concertation avec validation du règlement intérieur du dispositif</p>
Territoire	Indre-et-Loire
Maître d'ouvrage	Dynamique tripartite Chambre des Métiers et de l'Artisanat 37, Agence Locale de l'Énergie 37 et Compagnons Bâisseurs Centre Val de Loire
Maître d'œuvre/Prestataire	<ul style="list-style-type: none"> ✦ Animation et gestion logistique de Soli'Bât et coordination du projet : Compagnons Bâisseurs <div style="text-align: center;">  </div> ✦ Formation et sensibilisation à la dépose des matériaux en vue d'une réutilisation : CMA <div style="text-align: center;">  </div> ✦ Requalification des matériaux et suivi de l'évolution énergétique des logements : ALE <div style="text-align: center;">  </div>

Objectifs

- 1) Récupérer des matériaux de construction, d'isolation thermique et des équipements de chauffage, de ventilation, et d'économie d'eau auprès des entreprises du bâtiment, de fournisseurs ou de particuliers: fins de chantier, stocks morts, etc. donnant droit à délivrance d'un bon de défiscalisation pour l'entreprise.
- 2) Stocker les matériaux et matériels sur l'un des trois sites prévus : une plate-forme sur le Pays Loire Nature (nord du département de l'Indre-et-Loire), une plate-forme sur l'agglomération tourangelle (Saint-Pierre des Corps), une plate-forme sur le Pays Touraine Côté Sud (sud du département)
- 3) En faire bénéficier, après épuisement de tous systèmes d'aides connus, les personnes ayant de faibles revenus dont l'habitat est insalubre, dégradé, mal isolé, et où la totalité des travaux indispensables à la maîtrise de l'énergie ne peut être conduite faute de financements



- 4) Déclencher une centaine de chantiers par an, dont 90% en chantiers « classiques » (hors auto-réhabilitation accompagnée, auto-réhabilitation encadrée). Cela représenterait pour les entreprises, un **volume d'affaires supplémentaire d'environ 2 M€ annuels.**

Travaux/contenu

- Prise en location de locaux destinés à la Plateforme Soli'Bât Loire Nature sur la zone artisanale du Vigneau à Saint-Paterne-Racan et à Saint-Pierre-des-Corps pour la plateforme SoliBât de l'agglomération tourangelle
- Entre le repérage de la situation de précarité énergétique et la fin de la réhabilitation du logement, **la famille sera accompagnée**, y

	<p>compris au niveau des usages du logement et de l'énergie. Cet accompagnement vise à garantir :</p> <ul style="list-style-type: none"> ♦ Une sortie durable des difficultés liées au logement et aux usages de l'énergie ♦ Une plus grande durabilité dans le temps des travaux effectués, par un meilleur usage et un entretien plus régulier du logement ♦ Un meilleur suivi des conditions de réalisation des chantiers, gage d'efficacité du logement après réhabilitation. 			
Difficultés	<p>Le dispositif étant totalement innovant, des points clés ont dû être levés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Responsabilité de la conformité et de la garantie des matériaux et matériels collectés puis posés - Modèle économique de fonctionnement de la plateforme en rythme de croisière (contribution des entreprises, des bénéficiaires....) 			
Sensibilisation	<p>Vers les entreprises (FFB, CAPEB, CCI, CMA, fondations) : communication importante, via en particulier les chambres consulaires, les fédérations professionnelles et les réseaux</p> <p>Vers les bénéficiaires (FAPIL, PACT, CIL, MSA, FSL, missions locales) : le repérage des bénéficiaires potentiels des matériaux et matériels pour les chantiers de réhabilitation (thermique et bâti) se fera à travers les dispositifs existants : PIG, OPAH, MOUS, commissions sociales... et par les acteurs du territoire : travailleurs sociaux, entreprises... Il s'agira prioritairement de propriétaires occupants, le plus souvent repérés dans le cadre des volets « sortie d'insalubrité » ou « énergie » des dispositifs territoriaux.</p>			
Coût de l'opération/ Financeurs	Coût prévisionnel	Coordination, animation et gestion logistique	Requalification des matériaux et suivi de l'évolution énergétique	Sensibilisation, information et formation des artisans du territoire
		52 993€ TTC	19 282€ (TTC)	8 540€ (50%)
	ID en campagne	26 497€ (50%)	9 641€ (50%)	4 270€ (50%)
	LEADER	22 541€ (42%)	7 713€ (40%)	3 416€ (40%)
	Auto-financement	3 955€ (8%)	1 929€ (10%)	854€ (10%)

le Grenelle Environnement

Dispositif-cadre	-Financement : Dispositif régional « ID en campagne » (Conseil Régional Centre), Conseil général 37, Communauté d'agglomération Tour(s)Plus, MSA, CAF, Fondation Abbé Pierre. -Plans d'actions : Plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées (PDALPD37) et Plan climat de l'agglomération de Tour(s)Plus (action n°20).
Finalités du développement durable	-Lutte contre le changement climatique -Cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations -Épanouissement de tous les êtres humains
Évaluation	/
Singularité	-Mai 2012 : prix régional de l'innovation sociale décerné par la Fondation Crédit Coopératif.
Contacts	Farid Rafik, président des Compagnons Bâisseurs farid.rf@laposte.net Patrick Gachet, directeur technique ALE37 patrick.gachet@ale37.org

Rédacteur	Correspondant Aménagement Durable pour l'Indre-et-Loire et le Loir-et-Cher - Service Bâtiment Logement et Aménagement Durable –DREAL Centre – Tél : 02 47 70 81 50
------------------	--

Thème	Territoire	Fiche-bonne pratique	
Énergie pour le bâtiment	Saint-Avertin	Référence : 37EB01	Date : septembre 2009

Performance énergétique à Saint-Avertin (37), bâtiment GESEC



Source : GESEC

Historique/Contexte	<p>- Implantation, avec bail locatif, du Groupement Économique Sanitaire Électricité Chauffage (GESEC, groupement d'entreprises) dans un bâtiment ancien de la zone d'activité des Granges Galand à Saint-Avertin</p> <p>- Bâtiment de 1987 de 1 000 m² réparti sur 2 niveaux avec isolation intérieure de 6 cm de polystyrène sur mur et isolation extérieure en terrasse avec 6 cm de polyuréthane.</p> <p>- Suivant le diagnostic effectué, consommation 211Kw/m²/an soit classe D et en classe B pour le CO₂ lié au chauffage électrique (6 Kg eq CO₂/m²/an)</p> <p>- Bâtiment vitrine du groupement qui apporte à son réseau d'entreprises des compétences impossibles à détenir individuellement</p>
Calendrier	<p>-juin 07: visite des locaux pour location, -juillet 07 : négociation, -octobre 07 : arrêt du projet -avril 08 : livraison</p>
Territoire	Zone d'activité tertiaire des Granges Galand sur la commune de Saint-Avertin, commune péri-urbaine au sud-Est de Tours
Maître d'ouvrage	GESEC
Maître d'oeuvre	En régie; Solution technique : bureau d'études Cardonnel Ingénierie
Objectifs	Économie d'énergie pour le chauffage, production d'énergie
Travaux	Vêtiture isolante, énergie photovoltaïque, ventilation double flux, pompe à chaleur air/eau
Difficultés	Maîtrise d'ouvrage portée par le locataire; convention passée avec le propriétaire pour une réduction du loyer
Coût de l'opération	700€/m ² dont 400€ pour la performance énergétique
Financeurs	100 000€ dans le cadre de l'appel à projet « efficacité énergétique des bâtiments » et 7 700€ dans le cadre du projet « intégration architecturale », co-financement de l'ADEME/État et de la région Centre
Dispositif-cadre	/
Politiques publiques de référence	Économie d'énergie Production d'énergie renouvelable
Évaluation	<p>1) Management :</p> <ul style="list-style-type: none"> -économie de la maîtrise d'oeuvre -délai record de 10 mois -adaptation du bâtiment aux besoins -prévention des résistances et appropriation par les collaborateurs -mise en évidence de leurs compétences et initiatives <p>2) Énergie</p> <p>Consommation de 6€/m²/an Classe A sur les deux tableaux (énergie et Gaz à effet de serre)</p>

Particularité	<ul style="list-style-type: none"> - Montage juridique - Affichage des étiquettes énergétiques sur la façade - Démarche managériale : opération organisée et supervisée par une équipe-projet constituée intégralement de membres de l'équipe du GESEC. Le projet a été découpé en 7 missions, confiées à 7 volontaires pour 7 mois (projet 777)
Contacts	Pauline MISPOULET, directrice du GESEC; 02 47 27 70 60 William PALIS, ADEME Centre; 02 38 70 30 30
Autres sites de bonne pratique équivalente	Bâtiment abritant la direction des ressources humaines de l'armée de l'air (Tours Nord)
Rédacteur : Éric Peigné	Service Aménagement Transport – Correspondant Grenelle de l'environnement pour l'Indre-et-Loire et le Loir-et-Cher : tél. 02 47 70 81 50

Thème	Territoire	Fiche-bonne pratique	
Énergie pour le bâtiment	Indre et Loire	Référence : 37_GDD_	Date : avril 2011

Visa éco-citoyen : formation des locataires de Val Touraine Habitat (37)



Source : VTH

le Grenelle Environnement

Historique/Calendrier/ Contexte	Val Touraine Habitat loge 60 000 personnes soit 12% de la population départementale 2009 : publication de l'Agenda 21 de, office public de l'habitat 2011 : programmation de 10M€ d'investissement pour la rénovation du parc immobilier, l'installation de chauffeaux-solaires, la construction de bâtiments basse consommation
Territoire	Indre et Loire
Maître d'ouvrage	Val Touraine Habitat
Maître d'oeuvre	Val Touraine Habitat, chargé de mission développement durable
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> -Faire passer le message de la possible participation personnelle et efficace à la préservation de l'environnement -Faire des locataires des ambassadeurs auprès de tous les locataires -Former 120 locataires en 2011 -Faire évoluer les pratiques de VTH
Contenu	<p>Partenariat avec le GRETA</p> <p>Formation gratuite sur une journée et demi, d'agents de VTH et de locataires volontaires pour une sensibilisation à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les enjeux du Développement Durable : définition et agenda 21. - Calculer son impact écologique sur son environnement familial. - Prendre conscience des conséquences de ses actes de consommateur. - La consommation responsable : gestion des énergies (eau, chauffage, électricité), actes de consommation, gestion des déchets, les déplacements. -Un jardin respectueux du cadre de vie : les principes d'un jardinage biologique source de biodiversité : diversité et choix des plantes, désherbage, valorisation des déchets. - Le Sol : son fonctionnement, comment le nourrir ?
Difficultés	La gratuité "dispense" parfois les locataires de prévenir de leur absence à la formation
Sensibilisation	/
Coût de l'opération	NC
Financeurs	<ul style="list-style-type: none"> -Région Centre : -Fonds Social Européen. :
Dispositif-cadre	Agenda 21 de VTH
Finalités du développement durable	L'opération répond aux 5 finalités : Cohésion sociale, solidarité entre territoires et entre générations Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources



le Grenelle Environnement

	Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables Lutte contre les changements climatiques et protection de l'atmosphère Épanouissement de tous les êtres humains
Évaluation	Excellent retour des stagiaires Demande de locataires d'autres sites
Singularité	Formation inédite, habituellement centrée sur les démarches administratives et sur le budget familial
Contacts	Éric Thomas, chargé de mission développement durable à VH+TH
Rédacteur	Correspondant Aménagement Durable pour l'Indre-et-Loire et le Loir-et-Cher - Service Bâtiment Logement et Aménagement Durable –DREAL Centre – Tél : 02 47 70 81 50

Thème	Territoire	Fiche-bonne pratique	
Énergie pour le bâtiment	Parçay-Meslay	Référence : 37_EB	Date : février 2012

Centre d'examen des permis de conduire à Parçay-Meslay (37)



Photo : DDT37



le Grenelle Environnement

Historique/Contexte	Réalisation d'un centre d'examen pour les permis de conduire avec construction d'un bâtiment tertiaire de 448 m ² de SHON sur 1 niveau
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> - Phase conception : avril 2009 à août 2010 - Début des travaux : octobre 2010 - Réception : fin septembre 2011 - Mise en service des locaux : début décembre 2012
Territoire	Parçay-Meslay
Maître d'ouvrage	MEDDTL – DDT 37
Maître d'œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Cabinet : BOURGUEIL - ROULEAU - Géothermie : ARCHAMBAULT - Structure : SNC Lavalin - Fluide : LBE - Acoustique : ITAC
Objectifs	Recours aux énergies renouvelables pour le chauffage par la réalisation d'un système de géothermie performante.
Travaux	<ul style="list-style-type: none"> - Construction traditionnelle : parpaing, charpente métallique, toiture terrasse, bardage métallique. - Principe de chauffage par géothermie verticale couplé sur une VMC double flux. La VMC double flux est désactivée l'été pour un meilleur confort en période estivale - Isolation par l'extérieur - Double châssis vitrés dans les salles d'examen pour une très bonne qualité acoustique.
Difficultés	Coût élevé de mise en œuvre du principe de chauffage par géothermie pour une utilisation en climat tempéré ; un suivi précis des consommations sera effectué afin de déterminer le retour sur investissement par rapport à un mode de chauffage plus classique.
Sensibilisation	/
Coût de l'opération	<ul style="list-style-type: none"> - Budget ÉTAT - Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement - Coût des travaux : 652 000 € HT (soit un ratio de 1 455 € m² HT / SHON)



le Grenelle
Environnement

	- Toutes dépenses confondues : 925 000 € TTC (soit un ratio de 20655 € TTC m ² / SHON)
Financeurs	État.
Dispositif-cadre	/
Finalités du développement durable	Lutte contre les changements climatiques
Évaluation	/
Singularité	Utilisation de la géothermie eau/eau par prélèvement et rejet verticaux (profondeur 20 m) pour le chauffage et la ventilation, le coefficient de performance de la pompe à chaleur est de 3,8 pour une puissance de 35,3Kw Traitement spécifique de l'acoustique par le choix des revêtements de sol, des murs et plafonds. De plus dans les salles d'examen, pose de doubles châssis vitrés et mise en œuvre d'une dalle béton en toiture.
Contacts	DDT 37 Service Aménagement et Développement P Asselin, chargé d'opération, 02 47 70 80 14

Rédacteur	Rédacteur : P Asselin
------------------	-----------------------

Thème	Territoire	Fiche-bonne pratique	
Énergie pour le bâtiment	Tours	Référence : 37EB02	Date : Octobre 2009

Performance énergétique à Tours (37), Bâtiment « Direction des ressources humaines » armée de l'air



Source : DDE37

Historique/Contexte	<p>Dans le cadre de la réorganisation de la Défense, la base aérienne 705 a été choisie pour accueillir la direction des ressources humaines de l'Armée de l'Air. La base accueille déjà 200 agents (450 agents à terme) qui travaillent dans 2 immeubles existants de type Pailleron (ossature métallique)</p> <p>Construction d'un bâtiment de 10 000 m² de bureaux sur un terrain plat</p>
Calendrier	<p>Août 2008 : début des travaux</p> <p>Août 2009 : livraison du bâtiment</p>
Territoire	Ville de Tours (Indre et Loire)
Maître d'ouvrage	Armée de l'air, AMO DDE37
Maître d'oeuvre	DDE37
Objectifs	<p>-Efficacité énergétique, économie d'énergie</p> <p>-Baisse de la consommation : les bâtiments actuels consomment environ 250kwh/m²/an et la consommation devrait théoriquement être de 80kwh/m²/an dans le nouveau bâtiment</p> <p>-Amélioration des objectifs de la RT 2005 de 30%</p>
Travaux	<p>-Vêture isolante, ventilation double flux, puits canadien (réchauffement d'air extérieur dans une canalisation enterrée), pompe à chaleur air/eau, toiture végétalisée, panneaux solaires pour production d'eau chaude (vestiaires sportifs), radiateurs basse température en plafond</p> <p>-Petite climatisation d'appoint pour les salles de réunion</p>
Difficultés	Chantier court
Coût de l'opération	14 000 000€ y compris aménagements extérieurs
Financeurs	Armée de l'air
Politiques publiques de référence	HQE
Évaluation	<p>Économie d'énergie</p> <p>Production d'énergie renouvelable</p> <p>Besoin d'adaptation du comportement des usagers aux contraintes des choix techniques : nécessité de ne pas ouvrir les fenêtres pour laisser agir le puits canadien</p>

Particularités	<p>Techniques constructives : chauffage et câblage en plafond et terminés avant la pose des cloisons, aménagement totalement modulable sans intervention sur les câbles et canalisations, éclairage par détection de présence</p> <p>Toiture végétalisée :</p> <ul style="list-style-type: none"> -isolation inversée; la terrasse béton est recouverte d'une couche d'asphalte, puis d'une couche de pouzzolanne qui capture l'eau puis la terre végétale -le stockage de l'eau par la toiture agit comme isolant l'hiver et comme rafraîchissant l'été. Pas d'évacuation des eaux pluviales, l'eau supplémentaire est stockée
Contact	<p>Subdivision base aérienne de Tours :</p> <p>Bertrand Grinda : 02 47 54 16 05</p>

Rédacteur : Éric Peigné	<p>Service Aménagement Transport – Correspondant Grenelle de l'environnement pour l'Indre-et-Loire et le Loir-et-Cher Tél. 02 47 70 81 50</p>
--------------------------------	---

Thème	Territoire	Fiche-bonne pratique	
Énergie pour le transport	Ville de Tours	Référence : 37_ET_02	Date : Décembre 2012

Autociti à Tour(s) Plus



Source : <http://autociti.coop/>



<p>Historique/Contexte</p>	<p>Pour la ville de Tours, l'utilisation de la voiture individuelle a longtemps été la principale réponse aux besoins de mobilité exprimés par la population.</p> <p>Sans vouloir chasser la voiture des villes, il est apparu nécessaire de développer une offre alternative et complémentaire au tout-automobile.</p> <p>La politique conduite par la ville de Tours et plus largement par le SITCAT a produit les résultats suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> -le réseau Fil Bleu, qui a bénéficié d'une complète restructuration, transporte plus de 25 millions de voyageurs par an -La mise en service du tramway en 2013 permettra de conforter l'utilisation des transports en commun sur le territoire -le développement de l'intermodalité, avec le train mais aussi avec le réseau Fil Vert porté par le Département participe de ce développement <p>« Autociti » est le dernier-né de ce bouquet de mobilités : il s'agit du service qui propose une prestation d'autopartage aux habitants.</p> <p>L'autopartage se développe à petite vitesse dans l'hexagone : 2 500 utilisateurs à Strasbourg, 1 500 à Marseille, 1 100 à Bordeaux... pour une dizaine de milliers d'utilisateurs dans toute la France.</p> <p><i>«Le concept a quinze ans en Suisse et réunit 100 000 autopartageurs. »</i></p>
<p>Calendrier</p>	<p>Avril 2012 : mise en service d'Autociti</p>
<p>Territoire</p>	<p>Ville de Tours</p>
<p>Maître d'ouvrage</p>	<p>SITCAT – Tour(s)Plus</p>
<p>Maître d'œuvre</p>	<p>La Société Autopartage Tours Centre a été créée pour exploiter le service sous la forme d'une Société Coopérative d'Intérêt Collectif. Première SCIC SA à capital variable constitué sur le département d'Indre et Loire, ce statut juridique innovant permet d'associer des partenaires multiples. Le capital de départ a été fixé à 73000 € :</p> <ul style="list-style-type: none"> – France-Autopartage (40 %), – Macif Participation (27 %), – Sitcat (20 %), – Réseau Régional d'Economie Solidaire Crésol (3 %), – Voiture Autrement Lyon (7 %), – Club tourangeau d'Investissement et de Gestion Alternative de l'Épargne Solidaire POLLEN (1 %), – Salariés : Nicolas Guenro (1 %) et Vivien Dupuet (1 %). <p>Le sociétariat est ouvert aux usagers (part sociale à 500 euros). Le capital déposé par les usagers sociétaires constituera à terme la</p>

	majorité du capital de la SCIC.
Objectifs	-décongestionner les quartiers où l'automobile est trop présente -développer l'offre en mobilité -répondre aux besoins occasionnels
Contenu	L'auto-partage est la location en libre service de véhicules partagés en contrepartie d'un abonnement et d'une facturation à l'heure et au kilomètre. L'autopartage est une alternative à la possession d'une voiture personnelle pour des besoins occasionnels (1/2 h à 2 jours). L'autopartage permet à partir d'un abonnement (12€ par mois) de disposer de l'un des 12 véhicules répartis sur six stations en hyper centre : -"Jean-Jaurès" (face à la Société Générale boulevard Heurteloup), -"Grammont-Michelet" au niveau du 34bis avenue de Grammont, -"gare" au 12 rue Edouard Vaillant, -"Cathédrale-Sicard" au 2 place François Sicard, -"Vieux-Tours Constantine" au 27 rue de Constantine -"Halles" à l'angle de la place Gaston Pailhou et de la rue des Trois Ecritoires.
Difficultés	La principale difficulté réside dans le changement de comportement des citoyens vis-à-vis de leur mobilité. Les adhésions des usagers ne sont pas instantanées et demandent un long temps de maturation.
Sensibilisation	Événements grands publics, réunions publiques,
Coût de l'opération	Détermination en cours
Financeurs	Subventions de fonctionnement : SITCAT – ADEME Emprunts : CENTRE ACTIF – CREDIT COOPERATIF
Dispositif-cadre	Plan Énergie-Climat
Finalités du développement durable	-Lutte contre le changement climatique -Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources -Cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations -Épanouissement de tous les êtres humains -Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
Évaluation	100 usagers et 15 sociétaires au 31/12/2012
Singularité	1er service d'auto-partage en région Centre
Contacts	Vivien Dupuet, v.dupuet@autociti.coop
Rédacteur	Correspondant Aménagement Durable pour l'Indre-et-Loire et le Loir-et-Cher - Service Bâtiment Logement et Aménagement Durable –DREAL Centre – Tél : 02 47 70 81 50



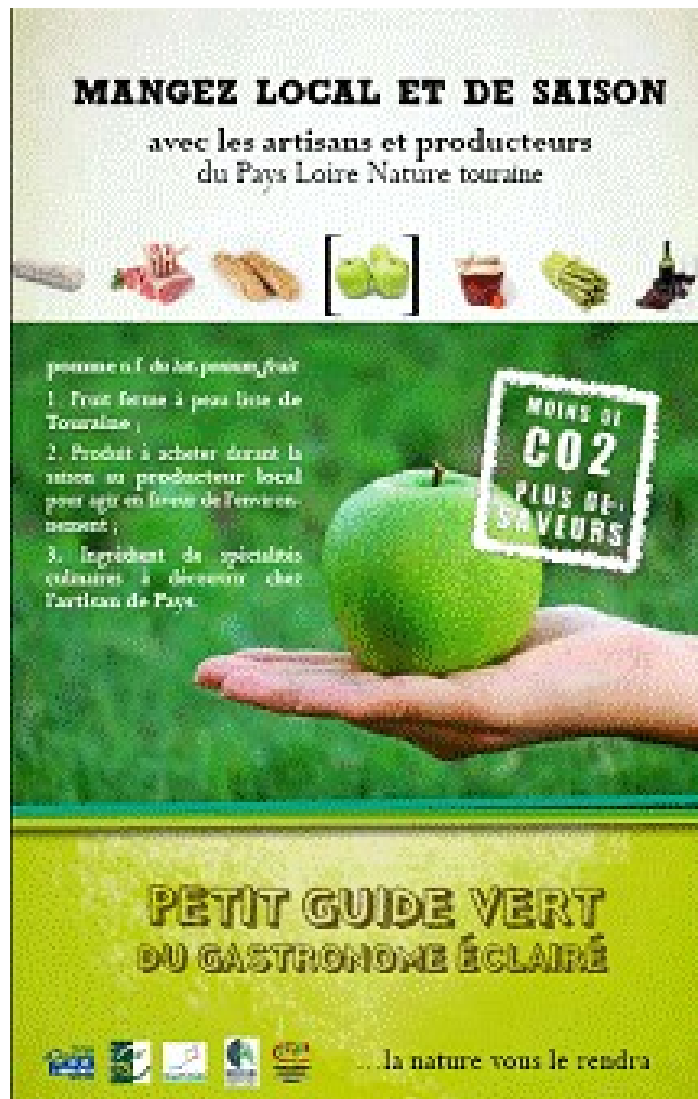
Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

CENTRE

le Grenelle Environnement

Thème	Territoire	Fiche-bonne pratique	
Énergie pour le déplacement	Pays Loire Nature (37)	Référence : 37_ED_01	Date : novembre 09

Petit livre vert : « manger local et de saison »



Historique/Contexte	Le guide est né de la volonté des entreprises du Pays Loire Nature Touraine de valoriser le patrimoine gastronomique de leur territoire. Et consommer les produits du terroir présente l'importante vertu de réduire la consommation d'énergie. En effet, un « panier de 20 fruits et légumes parcourt entre 20 000 et 50 000km pour arriver dans les rayons des 5 plus grandes enseignes » (extrait du petit livre vert »
Calendrier	
Territoire	Pays Loire Nature (43 communes du nord-Ouest tourangeau)
Maître d'ouvrage	Pays Loire Nature-Chambre des métiers de l'artisanat-Chambre d'agriculture
Maître d'oeuvre	Chambre d'agriculture et de Métiers et de l'Artisanat Pays Loire Nature via son programme européen LEADER : financeur et accompagnateur du projet pour sa bonne mise en œuvre / assistant à maîtrise d'ouvrage.
Objectifs	Sensibiliser les habitants du pays à l'importance de : -faire ses courses près de chez soi -consommer les aliments produits localement -manger des fruits et légumes de saison Développer les circuits de consommation courts
Contenu	Guide de 46 pages 10*15cm, tiré à 15 000 exemplaires et distribué dans les 10000 boîtes aux lettres du Nord-Ouest Touraine
Difficultés	/
Coût de l'opération	34 264€
Financeurs	Fonds LEADER à hauteur de 18 845 € soit 55%
Dispositif-cadre	Programme Européen LEADER du Syndicat Mixte du Pays Loire Nature Touraine.
Politiques publiques de référence	Réduction des émissions de gaz à effet de serre Promouvoir le développement économique local
Évaluation	Fin de l'année 2009 / début 2010. Pour le moment, les échos sont très bons puisque les artisans et les producteurs le distribuent très bien (sorte de cartes de visite qui les valorise). Le guide a été édité pour 2 ans mais il nous en reste peu à distribuer car les entreprises l'ont très bien distribué et nous en réclamons régulièrement (surtout les producteurs pour les marchés) + lors des manifestations diverses sur le territoire et sur le département, la population en prend toujours. Cette opération a eu de bons échos sur le reste des territoires voisins et notre pays voisins, la Pays Loire Touraine qui a également un programme leader va aussi le programmer pour l'année 2010 avec



	<p>comme maître d'ouvrage les chambres de métiers et d'agriculture. Et d'autres territoires de la Région Centre, mais également des chambre d'agriculture du Limousin, des Pays de la Loire, etc. nous l'ont demandé ainsi que sa fiche de présentation.</p>
Singularité	<p>- Communication sur l'énergie pour promouvoir l'agriculture locale - 1^{er} petit guide vert du gastronome éclairé imprimé sur papier recyclé et avec encre recyclée</p>
Contacts	<p>CMA 37 : Amélie CIBERT - Service économique Chambre de Métiers et de l'Artisanat 36-42 route de St-Avertin 37200 TOURS Tel : 02.47.25.24.61. Fax : 02.47.25.24.24. ACibert@cm-tours.fr</p> <p>Chambre d'agriculture Emmanuelle RENAUD (développement local) et Marie-Françoise FIGIEL (Tourisme) + Groupement de développement Agricole du Nord Ouest (Stéphane DAVID)</p> <p>Chambre d'agriculture d'Indre et Loire 38 rue A. Fresnel BP 50139 37171 Chambray les Tours cédex 02 47 48 37 11 emmanuelle.renaud@cda37.fr</p> <p>Pays Loire Nature Touraine – Groupe d'Action Local LEADER du Pays Loire Nature Touraine : Aurore BAILLY Leader.pln@wanadoo.fr 02-47-55-90-44 9bis place du 08mais 1945 37340 AMBILLOU</p>
Rédacteur	<p>Correspondant Aménagement Durable pour l'Indre-et-Loire et le Loir-et-Cher - Service Bâtiment Logement et Aménagement Durable –DREAL Centre – Tél : 02 47 70 81 50</p>

Thème	Territoire	Fiche-bonne pratique	
Énergie pour le déplacement	Agglopolys (41)	Référence : 41_ED_01	Date : Octobre 2009

Carapattes à Agglopolys (41)



Source : Agglopolys





Historique/Contexte	Engorgement automobile des abords des écoles aux heures d'entrée et de sorties des élèves
Calendrier	<p><i>Printemps 2008 :</i></p> <ul style="list-style-type: none">- Distribution de questionnaires auprès de l'ensemble des parents d'élèves des classes élémentaires d'Agglopolys (50 écoles concernées), puis recueil et analyse des données.- Au regard des résultats, 11 écoles ont été pressenties pour la mise en place de lignes Carapattes. <p><i>Rentrée scolaire 2008-2009 (septembre-octobre 2008) :</i></p> <ul style="list-style-type: none">- Réunions d'information et de création de lignes Carapattes en concertation avec les parents d'élèves, le personnel éducatif de l'école et les élus municipaux dans ces 11 écoles.- Validation des circuits et points d'arrêts définis lors de la réunion.- Expérimentation des lignes Carapattes pendant une semaine.- En parallèle, distribution des fournitures nécessaires au bon fonctionnement des lignes, à savoir :<ul style="list-style-type: none">- gilets fluorescents pour les adultes accompagnateurs;- brassards fluorescents pour les enfants ;- panneaux "STOP" pour les accompagnateurs lors de la traversée des passages piétons ;- Parapluies et vêtements de pluie en cas de mauvais temps- etc.- Bilan de l'expérimentation et réajustement si nécessaire (horaires de passage aux arrêts, coordination entre les accompagnateurs, etc.). <p><i>Pendant la semaine nationale du développement durable 2009 (avril 2009) :</i></p> <ul style="list-style-type: none">- Animations organisées pour récompenser les enfants et remercier les accompagnateurs volontaires (photos)- Pose de panneau « Ecole Pilote Carapattes » devant chaque école participante.

le Grenelle Environnement



Rentrée scolaire 2009-2010 :

-Redémarrage des lignes carapattes existantes. Pour cela, réunion d'information dans les écoles, distribution des chartes et cartes d'inscription « carapattes ».

-Lancement de nouvelles lignes carapattes sur d'autres écoles et création de lignes nouvelles dans certaines écoles déjà participantes

Territoire	7 communes de la communauté d'Agglomération
Maître d'ouvrage	Agglopolys – Communauté d'Agglomération de Blois
Maître d'oeuvre	Département transport d'Agglopolys
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> -Réduire le recours à la voiture pour de petits trajets - Projet pédagogique, il apprend aux enfants à privilégier l'usage de la marche à pied pour de très courts déplacements plutôt que l'utilisation de la voiture ; il leur permet également de pratiquer une activité physique régulière. - Projet environnemental, il permet de contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et à désengorger les abords des écoles. - Enfin, cette action tend à favoriser la vie de quartier et à créer des liens inter-générationnels.
Contenu	<p>Le Carapattes est un système d'entraide entre parents bénévoles. Son bon fonctionnement est lié à l'implication de chacun. C'est un exemple concret d'action éco-citoyenne.</p> <p>Il s'agit d'un système de ramassage scolaire qui se fait à pied et qui est encadré par des adultes volontaires bénévoles (il s'agit le plus souvent de parents d'élèves).</p> <p>Il fonctionne sur le principe d'une ligne de bus classique avec un itinéraire, des arrêts et des horaires prédéfinis.</p>



le Grenelle Environnement

Difficultés	<p>Cette opération reposant sur le volontariat et le bénévolat, la difficulté majeure repose sur le fait d'avoir un nombre d'accompagnateurs suffisants leur permettant ainsi de se relayer et de faire vivre la ou les lignes « carapattes » de façon quotidienne.</p> <p>Une autre difficulté réside dans le choix du tracé de la lignes : trouver le bon circuit permettant de prendre un grand nombre d'élèves, mais devant être sécurisé au maximum.</p>
Coût de l'opération	<p>10 000 € d'investissement (panneaux écoles pilotes) 10 000 € de fonctionnement (assurance des enfants, gilets et brassards fluorescents, coupe-vents et parapluies, dépliants, etc.)</p>
Financeurs	Agglopolys
Dispositif-cadre	Plan de déplacements urbains
Politiques publiques de référence	Développer l'intermodalité des transports
Évaluation	<p>-Après expérimentation, 8 écoles ont maintenu leurs lignes Carapattes qui ont fonctionné toute l'année de manière régulière.</p> <p>-Nombre d'enfants inscrits : 150</p> <p>-Nombre d'accompagnateurs inscrits : 40</p> <p>-Rejet CO2 : 50 enfants qui utilisent 4 jours/semaine une ligne Carapattes pour se rendre à l'école (distance moyenne évaluée à 800 mètres) permet d'économiser 5200 kg de CO2 par an (source de méthode de calcul : ADEME)</p>
Singularité	<p>-Très grand nombre d'écoles (50 écoles privées et publiques pour environ 7000 élèves) et de parents d'élèves questionnés</p> <p>-Carapattes dessert tant des communes urbaines (Blois) que des communes rurales (Marolles, 800 habitants)</p>
Contacts	Ann-Laure LEDUC – chargée de mission au département Transports, al.leduc@agglo-blois.fr
Rédacteur	Correspondant Aménagement Durable pour l'Indre-et-Loire et le Loir-et-Cher - Service Bâtiment Logement et Aménagement Durable –DREAL Centre – Tél : 02 47 70 81 50



Thème	Territoire	Fiche-bonne pratique	
Énergie pour le déplacement	Petite agglomération d'Azay le Rideau	Référence : 37 ED 01	Date : novembre 09

Navette-bus d'Azay le Rideau (37)

Historique/Contexte	-La fréquentation de la gare d'Azay le Rideau ne cesse de s'améliorer en raison de l'augmentation des déplacements vers Tours et vers Chinon -Le stationnement des véhicules autour de la gare arrive à saturation et pose parfois des problèmes de cohabitation avec un commerce proche (bar-restaurant) -La commune souhaite instaurer une navette par bus urbain
Calendrier	Premier semestre 2009 : -études de fréquentation des trains, -comptages en gare pour la fréquentation du parking dans la journée, -modes de déplacement des utilisateurs pour l'accès en gare ; -réunions avec le Service Transports du Conseil Général et avec la Communauté de Communes ; En attente d'autres réunions de concrétisation et d'une acceptation par le Conseil Général pour une mise en service espérée en 2010
Territoire	Communes d'Azay-le-Rideau et de Cheillé (La Chapelle St Blaise) ; rabattement envisagé sur Cheillé à partir de Villaines les Rochers
Maître d'ouvrage	Conseil Général 37
Maître d'oeuvre	Non déterminé
Objectifs	-Permettre à des résidents des deux communes de ne pas utiliser leur véhicule (ou un véhicule d'accompagnement) sur le trajet domicile-gare (ou travail-gare pour des personnes venant travailler à Azay) -permettre à des personnes n'habitant pas à proximité du trajet navette de garer leur véhicule à proximité de points d'arrêts de la navette (limitation de la circulation et limitation du stationnement en gare)
Contenu	Navette-bus circulaire transitant par les quartiers Sud (La Chapelle St-Blaise est une excroissance urbaine d'Azay le Rideau) et Nord d'Azay le Rideau et par le centre-ville
Difficultés	Financement, compétence du Conseil Général
Coût de l'opération	Non encore établi à ce stade
Financeurs	Conseil Général, Communes concernées ; éventuellement Communauté de Communes ; une participation faible sera demandée aux utilisateurs
Dispositif-cadre	/
Politiques publiques de référence	Développement de l'intermodalité

Évaluation	/
Particularité	Initiative municipale
Contacts	Bernard Leroi, adjoint Urbanisme-Transports à la mairie d'Azay-le-Rideau ; tel 02 47 45 42 11

Rédacteur : Éric Peigné	Correspondant Grenelle pour l'Indre-et-Loire et le Loir-et-Cher - Service Aménagement Transport –DRE Centre – tél : 02 47 70 81 50
--------------------------------	---

Thème	Territoire	Fiche-bonne pratique	
Gouvernance environnementale	Cormery (37)	Référence : 37_GE_02	Date : avril 2011

Journée au jardin à Cormery (37)

Bulletin d'information municipal n°167 – avril 2011 – www.cormery.fr



Une journée au Jardin

Le samedi 9 avril 2011, au jardin Gibotteau, Cormery renouvelle la journée du Développement Durable, orientée cette année sur le thème du jardinage. A l'occasion de cette journée, la municipalité organisatrice souhaite aménager le « jardin Gibotteau ». Des massifs laissés libres seront plantés de vivaces et autres plants persistants et rustiques. Des framboisiers et des lilas ont déjà été plantés à l'automne. Si vous avez dans vos jardins un surplus de fleurs ou si vous avez des dons de bricoleur, vous êtes le bienvenu pour participer à l'embellissement de cet espace particulièrement apprécié des enfants.

Source : <http://www.cormery.fr/>

Historique/Contexte/ Calendrier	<p>Après l'organisation lors de la semaine du développement durable 2010 d'une journée sur le thème de l'habitat, la municipalité de Cormery renouvelle l'initiative autour des thèmes associés de la biodiversité et de l'eau. Cette journée a eu lieu le samedi 9 avril 2011</p> <p>La journée 2010 associait la présentation de matériaux écologiques par leurs producteurs à un marché de produits biologiques dont a émergé un projet d'AMAP dont le lancement est prévu en mai 2011</p>
Territoire	Commune de Cormery
Maître d'ouvrage	Commune de Cormery
Maître d'oeuvre	Conseillers municipaux
Objectifs	Impliquer les enfants de la communes pour en faire une génération responsable de la protection de la nature à l'avenir
Contenu	<p>-Aménagement du jardin Gibotteau, proche de la rivière Indre : plantation de massifs par les cormériens avec des vivaces et autres plants persistants et rustiques (possibilité d'apporter des surplus de fleurs)</p> <p>-Conseils de jardinage et sur les plantations par la société horticole de Touraine (SHOT)</p> <p>-Information ludique et exposition sur les zones humides par l'association « l'arbre voyageur »</p> <p>-Stand d'animation et d'exposition sur la pollinisation par les abeilles</p> <p>-Visites guidées des rives de l'Indre par le syndicat d'aménagement de la vallée de l'Indre (SAVI) : flore, faune, fonctionnement hydraulique, enjeux de son entretien</p> <p>Cette journée sur la biodiversité et sur l'eau sont soutenues par des animations visant également les enfants : décoration du jardin par l'association Farandole, fabrication d'épouvantails et exposition de photos (« les endroits sales de la commune ») par le conseil municipal des jeunes</p> <p>Les compagnons bâtisseurs, association d'insertion, ont tenu un stand d'information sur leur action en faveur du développement durable au sein de la communauté de commune</p>



le Grenelle
Environnement

Difficultés	Disponibilité des conseillers municipaux
Coût de l'opération	/
Financeurs	/
Dispositif-cadre	Semaine du développement durable
Finalité du développement durable	Préservation des milieux et des ressources
Évaluation	<p>Extraits du bilan de la Journée au jardin : « Rendez vous très suivi par les enfants », « Beaucoup d'enfants toute la journée », « bonne affluence (stand produits écologiques pour le bâtiment) sur leur stand tout au long de la journée »</p> <p>Propositions pour 2012 (à confirmer en fonction de la thématique retenue pour la prochaine édition) : « installer un coin farniente dans le jardin (transats, hamacs, jeu de société), proposer un vrai stand restauration avec produits fournis par maraîchers qui vont livrer les légumes. Élargir les stands à des entreprises qui travaillent sur l'environnement, à des associations de pêche (avec concours), chasse, de canoë ou barque, agence de l'eau,... »</p>
Singularité	<p>Travail en 2009/2010 autour d'activités liées au jardin</p> <p>Prix décerné à l'école de Cormery au concours départemental des écoles fleuries</p>
Contacts	Julie Delas, adjointe au développement durable
Rédacteur	Correspondant Aménagement Durable pour l'Indre-et-Loire et le Loir-et-Cher - Service Bâtiment Logement et Aménagement Durable –DREAL Centre – Tél : 02 47 70 81 50

Thème	Territoire	Fiche-bonne pratique	
Matériaux	Langeais (Indre-et-Loire)	37_M_02	Date : février 2011

La maison des 3 rois à Langeais



Façades ouest et sud avant travaux



Façade ouest et nord après travaux
Photos : Francis GOUAS



le Grenelle
Environnement

Historique/Contexte	<p>L'entreprise de restauration en patrimoine GOUAS recherchait un espace pour y implanter un bureau hors du domicile. Compte-tenu de l'activité de l'entreprise, le bâtiment recherché devait constituer une vitrine</p> <p>La maison des 3 rois, propriété de la commune de Langeais, au pied du château de Langeais et longeant le ruisseau de la Roumer, correspondait au projet.</p> <ul style="list-style-type: none"> -Constituée d'une assise gallo-romaine (fondations et murs du rez-de chaussée enduits d'un ciment romain fait de chaux et de brique pilée), -équipée d'éviers en pierre du moyen âge -érigée avec un ensemble de pans de bois et parois constituée de briquettes et torchis, et des ouvertures en vitrail (15ème et 16ème siècle) -modifiée avec des ouvertures créées au 17ème et au 19ème siècle, la maison constituait un défi patrimonial <p>Réhabilitée, elle est aujourd'hui constituée d'un bureau pour l'entreprise, un local commercial (vide) et de 3 logements locatifs</p>
Calendrier	<p>2006 : achat de la maison</p> <p>2007 : début des travaux</p> <p>2009 : livraison du bâtiment</p>
Territoire	Langeais (37)
Maître d'ouvrage	Entreprise GOUAS
Maître d'oeuvre	Mathieu JULIEN (St-Cyr sur Loire)
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> -Réhabilitation avec les éco-matériaux bois-chanvre produits localement. Le chanvre est ici utilisé pour ses qualités sanitaires (hygrométrie, acoustiques) et thermiques -Respect de l'existant et compatibilité avec la pierre, -Réemploi de matériaux -Économie d'eau et d'énergie -Logement du 1er étage surface réelle 42m² : estimation de facture 44€/mois et confort de chauffage attendu à 20°C
Travaux	-Diagnostic complet de la structure des matériaux employés dans la maison avant les travaux



le Grenelle
Environnement

	<ul style="list-style-type: none"> -Restauration des vitraux sur double fenêtre (chassis unique) -Réhabilitation avec du béton de chanvre, des briques de chanvre et de la laine de chanvre - « Coque » en chanvre assurant une limitation des ponts thermiques -Chauffage électrique
Difficultés	<ul style="list-style-type: none"> -Périmètre « monuments historiques » et impossibilité de recours au solaire thermique -Absence de terrain et exigüité pour le chantier et pour une solution énergie renouvelable type pompe à chaleur -Présence de la Roumer
Coût de l'opération	1000 HT/m ²
Financeurs	14 000€ pour les vitraux (Europe)
Politiques publiques de référence	Valorisation de la biomasse (chanvre)
Évaluation	<ul style="list-style-type: none"> -Lauréat 2009 des Éco-trophées du Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine -DPE DU 08/12/2008 , -Consommation : 230 kwh ep/m²,an soit classification D -Emissions : 11kg éqco2/m²,an soit classification C -Consommation bimestrielle hiver 86€ soit 43€ par mois -Consommation bimestrielle été 38€ soit 19€ par mois (avec absence 2 semaines) -Confort de chaleur atteint à 14°C
Singularité	Importance de l'utilisation du chanvre dans une réhabilitation unique dans la région
Contacts	Francis GOUAS, tel : 02.47.96.37.08
Rédacteur	Correspondant Aménagement Durable pour le Loir et Cher et l'Indre et Loire Service Bâtiment Logement et Aménagement Durable –DREAL Centre – Tél : 02 47 70 81 50

Annexe photographique



Façade Ouest en restauration (jambages à remplacer)



Combles : coffrage pour le béton de chanvre

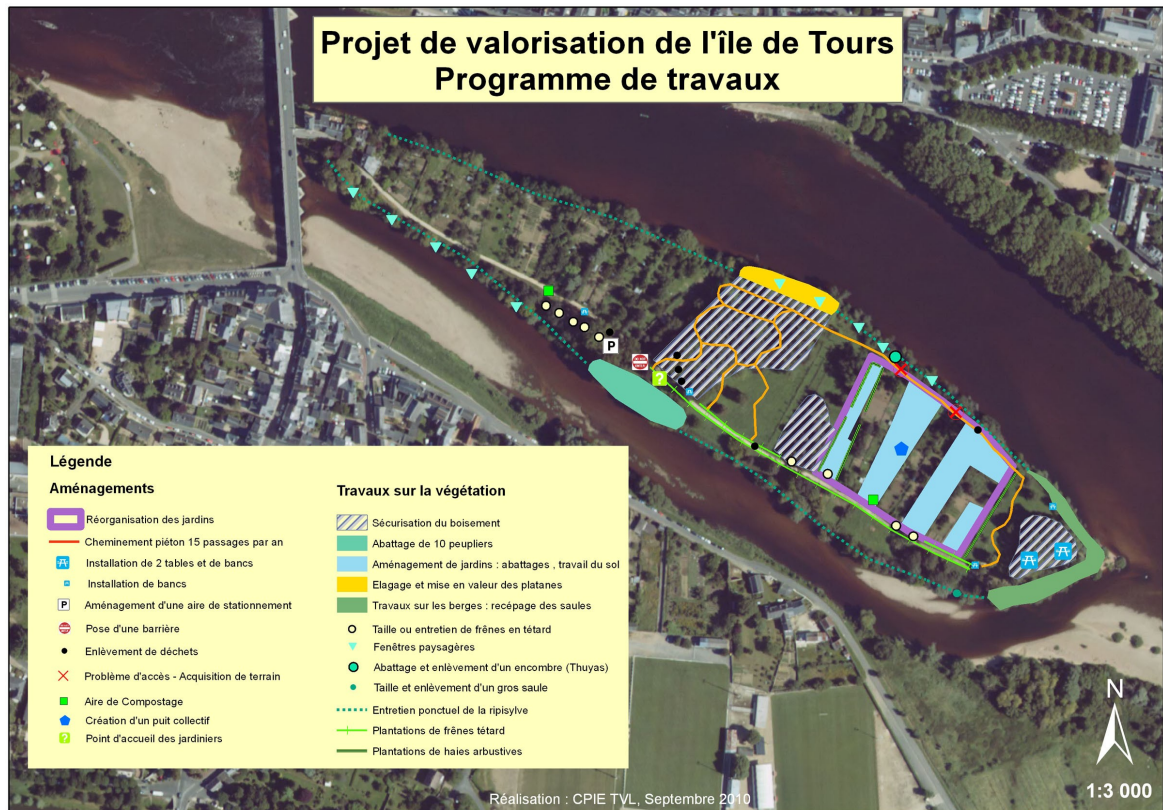


Façade côté nord

Photos : Francis GOUAS

Thème	Territoire	Fiche-bonne pratique	
Paysage	Chinon	Référence : 37_P_02	Date : octobre 2012

L'île de Tours à Chinon (37)



Source : communauté de communes de Rivière-Chinon-St-Benoit



Historique/Contexte	<p>Située au cœur de Chinon, au milieu de la Vienne (cours d'eau domaniale) l'île de Tours est une zone naturelle inondable. Les crues régulières sont une composante essentielle de la dynamique de l'île : érosion des berges, apports d'alluvions dans les jardins, dégâts de clôture,... C'est un repère de la faune « classique » des bords de Vienne.</p> <p>En 1995, l'île avait fait l'objet d'un chantier de restauration des berges pour freiner l'érosion. Ce travail avait été mené par l'Université François Rabelais dont une antenne est située à Chinon et les services municipaux de la ville.</p> <p>L'île de Tours est aujourd'hui constituée de 95 parcelles. La surface cadastrée est un peu plus de 6 Ha, dont plus de la moitié appartient à la ville de Chinon (30 parcelles pour une surface de 3,54 Ha environ).</p> <p>La ville de Chinon a souhaité valoriser le site en respectant ses valeurs intrinsèques : jardins familiaux, espace naturel en bord de Vienne, calme et tranquillité à proximité immédiate du Centre Ville et du faubourg.</p>
Calendrier	<p>Janvier 2010 : Lancement du projet Novembre 2010 : diagnostic du CPIE de Seuilly 2011/2012 : maîtrise du foncier, réalisation des travaux d'aménagement Avril 2012 : mise à la location des nouveaux jardins, fin des travaux d'aménagement.</p>
Territoire	Chinon
Maître d'ouvrage	Ville de Chinon
Assistant à maîtrise d'ouvrage	Communauté de communes Rivière-Chinon-Saint-Benoît-la-Forêt
Maître d'œuvre	Ville de Chinon
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> -Préserver la nature en cœur de ville et même la favoriser en proposant une gestion des milieux naturels respectueuse des espaces naturels et des espèces, visant au maintien d'une île représentative de la basse vallée de la Vienne, -Développer et mettre en valeur les jardins familiaux en tant que lien social (rencontres, échanges et convivialité, partage des savoir-faire), ressource alimentaire (produire de beaux légumes), lien à la nature (cultiver des bons légumes, jardinage respectueux de l'environnement...). -Susciter l'envie de découvrir l'île par des aménagements favorisant la promenade et la détente, -Permettre le repos et la détente, tout en respectant l'originalité,



le Grenelle Environnement

	l'ambiance singulière, l'identité, l'esprit du lieu...
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> -Aménagements légers et entretien des berges (pour conserver l'île), -Sécurisation du site (élagage), -Ouverture dans la végétation de fenêtres sur la Ville (patrimoine fluvial et bâti) -Gestion écologique des milieux naturels (plantations, maintien des espaces boisés et entretien des zones herbacées) , -Tracé de cheminements périphérique et entre les jardins, -Petit équipement pour accueillir les visiteurs (bancs et tables), -Creusement de puits pour alimenter les jardins en eau, -Création de nouvelles parcelles clôturées pour les jardiniers, -Mise à disposition d'une parcelle pour l'association Entr'aide Ouvrière afin de développer sur l'Île de Tours une activité d'insertion alliant jardinage et pratiques respectueuses de l'environnement.
Difficultés	<p>Inondabilité, Accès : à la fois une difficulté... et une protection, Engagement des jardiniers à respecter un « contrat » incluant une surface minimale dédiée à la production de fruits et légumes, et demandant de ne pas utiliser de produits phytosanitaires.</p>
Sensibilisation	<p>Organisation de deux animations sur le jardinage par la Communauté de communes dans le cadre d'une convention avec le CPIE Touraine Val de Loire Signalétique « limitée » : en cours d'étude.</p>
Coût de l'opération	<p>-Financement du diagnostic par la Communauté de communes Rivière-Chinon-St-Benoit la Forêt Travaux d'aménagement menés par les services de la ville de Chinon Coût : 50 000€</p>
Financeurs	<p>Le PNR Loire-Anjou-Touraine La Région Centre via le Contrat de pays</p>
Dispositif-cadre	/
Finalités du développement durable	<ul style="list-style-type: none"> -Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources (sur un espace représentatif de la « nature ordinaire »), -Épanouissement de tous les êtres humains (à travers le volet social), -Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
Évaluation	
Singularité	<p>Dimension sociale associée à la préservation de terres. Faire cohabiter la nature « sauvage », la nature « gérée », et la nature « organisée » (jardins).</p>



Contacts	Laura Hignet, chargé de mission « Territoire durable et nouvelles solidarités ». Tel 02 47 93 92 18
-----------------	---

Rédacteur	Correspondant Aménagement Durable pour l'Indre-et-Loire et le Loir-et-Cher - Service Bâtiment Logement et Aménagement Durable –DREAL Centre – Tél : 02 47 70 81 50
------------------	--

Thème	Territoire	Fiche-bonne pratique	
Sol	Commune de Montlouis	Référence : 37_S_01	Date : Octobre 2009

La Zone agricole protégée (ZAP) de Montlouis sur Loire (37)



Source : Cadastre national - DGI © Flux Data de l'Etat - Copie
Évaluation : CC-BY - Service National de l'Information Géographique - 11/2010/2020

Source : dossier de presse



le Grenelle
Environnement

Historique/Contexte	<p>La ville, depuis l'immédiate après-guerre, a connu un développement important de son urbanisation par l'intermédiaire de "l'accession à la propriété". Nombreuses sont les parcelles devenues constructibles qui ont été "gagnées" sur le vignoble, car à la fin des années 70, une génération de viticulteurs n'y croyait plus. Ventes en baisse, pénibilité, faible rentabilité... certains enfants de vigneron s'en détournent. La municipalité, a élaboré, avec l'appui de la profession, un plan d'actions : remembrement, promotion des vins.</p> <p>Ces actions, combinées au classement AOC couvrant plus de la moitié de la surface du territoire communal, ont permis l'installation d'une douzaine de jeunes viticulteurs locaux</p> <p>Le dialogue permanent avec la profession a conduit la municipalité à franchir une nouvelle étape dans sa politique en faveur de la protection et du développement de la vigne : la création d'une ZAP, avec l'appui de la Communauté de communes de l'Est Tourangeau, maître d'œuvre du projet. Une ZAP est une servitude d'utilité publique prise par arrêté préfectoral qui s'impose aux Plan locaux d'urbanisme (PLU)</p>
Calendrier	<p>2001 : la communauté de commune de l'Est Tourangeau (CCET) est retenue comme site-pilote par le ministère de l'agriculture pour mener une réflexion sur l'agriculture péri-urbaine.</p> <p>2002 : diagnostic mené par la DDAF37, Polytec aménagement (tours) et l'école nationale des paysages (Blois)</p> <p>2005 : la commune se dote d'un PLU</p> <p>17 août 2007 : création en ZAP par arrêté préfectoral</p>
Territoire	Commune de Montlouis/Loire
Maître d'ouvrage	Commune de Montlouis/Loire
Maître d'oeuvre	Service urbanisme
Objectifs	<p>Alors que de jeunes vigneron cherchent à acheter ou louer, la rétenion de terres exploitables par leurs propriétaires est devenue une difficulté à surmonter, la ville cherche à maintenir les conditions d'exploitation nécessaires au maintien de la viticulture en milieu péri-urbain</p>
Contenu	<p>Les six premiers périmètres de la ZAP couvrent la quasi-totalité du cadastre viticole de l'appellation "Montlouis-sur-Loire" soit plus de 300 hectares, 10 % du territoire communal.</p>
Sensibilisation	Dialogue permanent avec le syndicat des vins

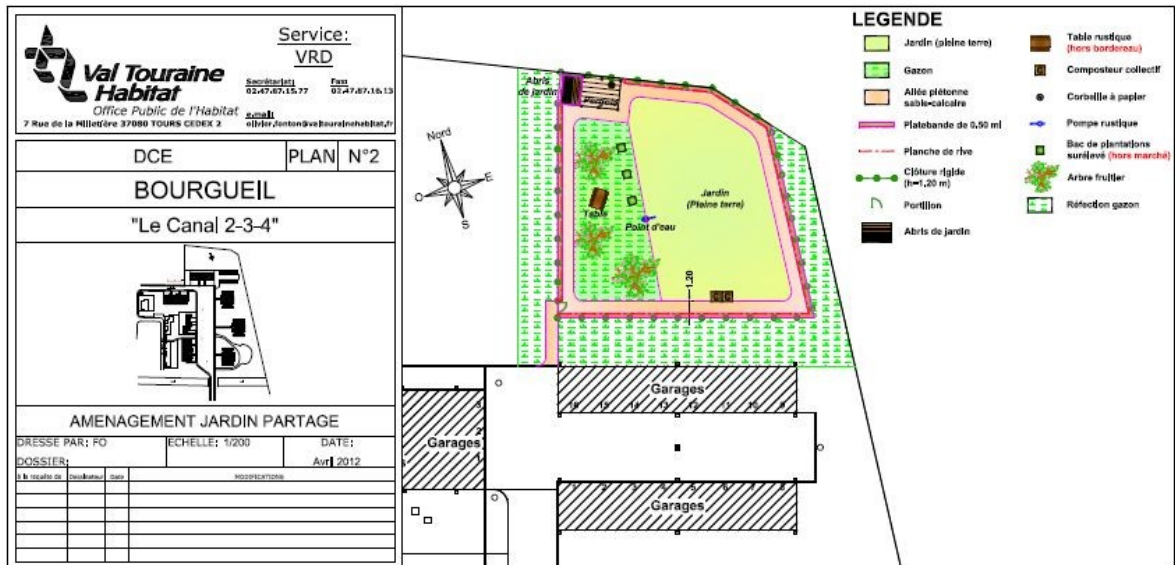
Le Grenelle Environnement

Difficultés	/
Coût de l'opération	/
Financements	4000€ du ministère de l'agriculture
Politiques publiques de référence	Faire cesser la régression des terres agricoles Protéger les milieux et les ressources
Dispositif-cadre	ZAP, créée par la loi d'orientation agricole du 9 juillet 1999. Les ZAP sont « des zones de préservation présentant un intérêt général en raison, soit de la qualité de leur production, soit de leur situation géographique »
Évaluation	7ème périmètre ZAP à venir L'efficacité du dispositif ZAP sera à apprécier au travers d'autres actions combinées, menées ici, par la commune et la Communauté de communes : faciliter l'accessibilité du foncier pour l'accueil de nouveaux vignerons ; extraire les sièges d'exploitation du tissu urbain pour les rapprocher du vignoble ; mutualiser certains équipements
Particularité	Viticulture en péri-urbain
Contact	Fabienne POISSON 02 47 45 85 72
Rédacteur	Correspondant Aménagement Durable pour l'Indre-et-Loire et le Loir-et-Cher - Service Bâtiment Logement et Aménagement Durable –DREAL Centre – Tél : 02 47 70 81 50

Thème	Territoire	Fiche-bonne pratique	
Sol	Quartier du canal, Bourgueil 37	Référence : 37_S_03	Date : Octobre 2012

Jardins partagés de Val Touraine Habitat à Bourgueil, Loches et Joué-lès-Tours (37)

L'exemple de Bougueil



Plan



Source : VTH

Historique/Contexte	Depuis 2009, dans le cadre de l'Agenda 21, des réunions publiques sont organisées, chaque année, dans l'Indre-et-Loire par Val Touraine Habitat pour dialoguer et rendre compte de son action auprès des locataires (plus de 2000 participants au total). Lors d'un Forum des locataires (une cinquantaine de participants) organisé à Bourgueil, (à l'instar de ceux de Chinon en 2009 et Langeais en 2010), une locataire de Bourgueil a proposé l'idée de créer des jardins partagés. L'idée a été soutenue par VTH et les élus de Bourgueil. Des projets de Jardins partagés ont également vu le jour à Loches et Joué-lès-Tours, en 2012.
Calendrier	Décembre 2011/Janvier 2012 : présentation du projet aux élus Janvier/Février 2012 : démarrage de la concertation avec les habitants intéressés Mars/Avril 2012 : élaboration collective des Jardins Mai/Juin : réalisation des Jardins Juin/Septembre 2012 : remise des clés, appropriation des Jardins, rédaction du règlement intérieur Juin/Juillet 2012 : Forum des locataires Octobre 2012 : inauguration des Jardins
Territoire	Quartier du Canal à Bourgueil
Maître d'ouvrage	Val Touraine habitat
Maître d'œuvre	Association BiodiverCity
Objectifs	Permettre aux habitants d'une cité en partie stigmatisée, de prendre en main un projet de jardin afin de : -créer une cohésion parmi des locataires volontaires -changer l'image du quartier -retrouver les sens des actions collectives -valoriser des espaces inoccupés
Contenu	-VTH a ainsi mis à disposition un terrain de 600m ² et a participé à son aménagement, de la clôture à la pose de bancs, table et d'une cabane de jardin. -Les habitants se sont engagés à porter le projet, prendre en charge collectivement l'entretien du jardin, être autonome sur l'achat de matériel, des plants et des semences. -L'association « Biodivercity » a été mandatée par VTH pour accompagner les jardiniers dans leurs démarches et faire de cet espace un lieu de vie convivial et d'échanges n'appartenant à personne, puisque partagé. -Les jardiniers ont souhaité se regrouper en associations, en cours de création
Difficultés	Scepticisme de nombreux locataires quant à l'absence de mobilisation et au risque de vandalisme



le Grenelle Environnement

Sensibilisation	Visite du jardin à la demande du groupe des Locataires référents de VTH, en compagnie des adhérents de l'association de Bourgueil. Articles réguliers dans la presse Inauguration prévue en octobre et conçue comme élément de mobilisation du quartier autour du Jardin partagé.
Coût de l'opération	30 000 € TTC
Financeurs	VTH
Dispositif-cadre	Agenda 21 de Val Touraine Habitat
Finalités du développement durable	Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources ; Cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations Épanouissement de tous les êtres humains Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.
Évaluation	2 mois après la mise en service : -5 adhérents, 5 participants réguliers et 5 personnes ressource -premières récoltes
Singularité	VTH s'est engagé dans un "Objectif zéro pesticide" pour ses espaces verts et met à disposition des espaces qu'il entretient ; tous les acteurs du projet sont gagnants. Dans le même temps, deux ruches ont été installées sur le siège de VTH à Tours Nord, ainsi qu'une jachère fleurie.
Contacts	Eric Thomas, chargé de mission Agenda 21 à Val Touraine Habitat eric.thomas@valtourainehabitat.fr 02.47.87.15.08

Rédacteur	Correspondant Aménagement Durable pour l'Indre-et-Loire et le Loir-et-Cher - Service Bâtiment Logement et Aménagement Durable –DREAL Centre – Tél : 02 47 70 81 50
------------------	--